

Madame
Cesla Amarelle
Cheffe du DFJC
Rue de la Barre 8

1014 Lausanne

Lausanne, le 10 décembre 2021

Education numérique

Madame la Conseillère d'Etat,

Depuis le début de la législature, nous avons eu l'occasion, communément ou séparément, de demander des informations, de commenter ou de vous demander des changements dans la politique que vous développez dans le domaine de l'éducation numérique.

A titre d'exemples, on peut citer les demandes de clarification sur le dispositif de formation, une pétition sur les ressources à allouer pour l'équipement des enseignant-es, les questions et critiques formulées sur l'implantation des plateformes remplaçant educanet2, et notamment la contrainte de l'agenda électronique au secondaire II, ainsi que des considérations de fond sur les enjeux du numérique à l'école.

A ce stade, nos trois organisations ont convenu de vous interpellier ensemble au sujet d'un certain nombre de points concernant l'éducation numérique. Ces points suscitent des interrogations et semblent indiquer une fuite en avant vers une école numérique plus qu'une éducation au numérique.

Que l'on s'accorde ou non sur les objectifs de votre politique, il existe des interrogations sur la pérennité de celle-ci. En effet, à notre connaissance, la garantie du financement (ressortant essentiellement d'un crédit-cadre) ne semble pas assurée, alors que des prestations qui semblent relever du fonctionnement en dépendent.

Nous vous demandons donc une présentation précise des ressources de l'éducation numérique et de leur financement. Par ailleurs, nous demandons également les textes fondateurs qui ont invité le DFJC à proposer des « projets numériques » (notamment en présentant les avantages pédagogiques).

En matière de financement toujours, il nous apparaît que le budget nécessité par l'introduction d'une 34^e période au Cycle 3 est considérable et qu'il doit y avoir un débat sérieux pour savoir si c'est bien là que de pareils montants doivent être investis alors que d'autres actions nous semblent plus urgentes. Dans ce cadre, nous souhaiterions connaître les alternatives, notamment avec une pesée d'intérêt entre le financement pour le numérique et pour une école à visée inclusive (Concept 360°).

Ce d'autant plus que vu les réserves que nous avons formulées sur le plan d'études, le temps attribué à cet enseignement pourrait certainement être réduit. Par ailleurs, la question de l'évaluation doit être encore abordée avant le déploiement.

Quant aux acquisitions et à l'équipement en matériel, et même si nous sommes les premiers à reconnaître et demander que l'employeur assume sa responsabilité en la matière vis-à-vis de ses employé-es, la politique indiscriminée de fourniture d'un seul type de matériel (des tablettes) à tous les enseignant-e-s ne nous paraît ni efficace, ni responsable en termes de durabilité.

En réalité, la politique de l'éducation numérique répond à une logique « top-down » présupposant les besoins réels et existants du terrain. Or, dans les faits, et quels que soient les objectifs généraux de la politique, ces besoins varient, d'un établissement à l'autre, d'une branche à l'autre, d'un-e enseignant-e à l'autre. Ces besoins peuvent parfois être en-dessous de la cible visée, ou au-dessus. Il aurait été bien inspiré de partir d'un état des lieux pour ne pas pratiquer une politique de « l'arrosoir ».

Les outils fournis par Microsoft sont maintenant pleinement déployés dans l'obligatoire et largement dans le post-obligatoire. Il n'en demeure pas moins qu'en dehors de quelques déclarations, les contrats détaillés qui lient l'Etat de Vaud et Microsoft ne nous sont pas connus. Il y a un intérêt public à cette information et nous vous prions de bien vouloir nous en informer, ainsi que la population dans son entier.

Afin d'aborder ces différents points, nous vous demandons une rencontre dans les meilleurs délais.

Dans l'attente de votre réponse, recevez, Madame la Conseillère d'Etat, nos salutations distinguées.

Pour la SPV



Gregory Durand

Pour le SSP-Enseignement



Julien Eggenberger

Pour SUD Education



Gilles Pierrehumbert